



Evaluation des enjeux des mares restaurées

- Projet MiLeOc -



*En haut à gauche et en bas à droite : Chevreuil (*Capreolus capreolus*) pris sur une mare de Fronton en Juillet 2020. En haut à droite : Mare de Belesta-en-Lauragais en Juin 2020 (3 ans après la restauration). En bas à gauche : Mare de Fronton en Février 2020 (2 ans après la restauration).*

- RAPPORT TECHNIQUE -

Compte-rendu sur le territoire de l'AUTA dans le Lauragais et de Garonne, Tarn et Coteaux (GTC) dans le Frontonnais – Juillet 2020

CABESSUT Marie, service civique au pôle environnement de la FDC 31
GAUJARD Arnaud, responsable du pôle environnement de la FDC 31



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Office Français pour la Biodiversité, et la Fédération Nationale des Chasseurs

RÉSUMÉ

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne (FDC31) est engagée dans le projet MiLeOc ayant pour objectif la conservation et la restauration de mares en lien avec la gestion de la petite faune de plaine et de ses habitats. Restaurer une mare, c'est rétablir un bon fonctionnement biologique, redonner une fonction hydrologique et des conditions propices à l'équilibre faune/flore.

Après 64 mares restaurées, la Fédération s'investit dans l'évaluation post-travaux des restaurations sur les territoires de l'AUTA dans le Lauragais et de Garonne, Tarn et Coteaux dans le Frontonnais. Ces évaluations se concrétisent par la réalisation de diagnostics fonctionnels, écologiques et sociaux.

Globalement, les mares sont en meilleur état et ont une meilleure fonctionnalité physique, biologique et écologique. Ce constat est renforcé par la satisfaction à plus de 85 % des propriétaires et des présidents d'ACCA rencontrés lors des enquêtes.

Mots-clés : Restauration ; mare ; MiLeOc ; FDC31 ; évaluation ; diagnostic ; AUTA ; Garonne, Tarn et Coteaux.



Mare à Villemur-sur-Tarn

SOMMAIRE

La Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne dans le projet MiLeOc

Méthodologie et Actions

1° Restaurations réalisées sur le territoire de l'AUTA et du GTC

2° Diagnostic fonctionnel et écologique

3° Diagnostic social

Résultats

A ⇒ Territoire de l'AUTA dans le Lauragais

1° Impact des travaux sur l'état fonctionnel des mares

2° Impact des travaux sur l'état écologique des mares

3° Diagnostic social

- a) Satisfaction des travaux de restauration*
- b) Intérêt des mares dans la gestion de l'eau et la biodiversité*
- c) Intérêt des travaux pour le milieu naturel*
- d) Communication sur le projet*

B ⇒ Territoire de Garonne, Tarn et Coteaux dans le Frontonnais

1° Impact des travaux sur l'état fonctionnel des mares

2° Impact des travaux sur l'état écologique des mares

3° Diagnostic social

- a) Satisfaction des travaux de restauration*
- b) Intérêt des mares dans la gestion de l'eau et la biodiversité*
- c) Intérêt des travaux pour le milieu naturel*
- d) Communication sur le projet*

Bilan des évaluations

Perspectives

Conclusion

La Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne dans le projet MiLeOc

Dans le cadre de leurs missions de gestion des populations de la faune sauvage et de ses habitats, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne est engagée dans la conservation et la restauration des mares sur les territoires de gestion du petit gibier et de ses habitats. Restaurer une mare, c'est rétablir un bon fonctionnement biologique, redonner une fonction hydrologique et des conditions propices à l'équilibre faune/flore.

Entrepris sur le territoire du Volvestre en 2007, 30 mares ont été restaurées sur 14 communes. En 2017, la Fédération a intégré le projet régional MiLeOc (Milieux Lentiques en Occitanie) pour la préservation des zones humides et la conservation de leur biodiversité. Ce projet s'insère dans la politique d'aménagement du territoire avec objectif la pérennisation des éléments du paysage.

Lancée en 2017 sur le territoire de l'AUTA dans le Lauragais, 22 mares ont été restaurées sur 11 communes. En 2018, le secteur de Garonne, Tarn et Coteaux (GTC) dans le Frontonnais a rajouté 17 restaurations sur 4 communes. Puis en 2019, c'est le secteur de Nère Louges autour du Fousseret qui a ajouté 25 restaurations sur 6 communes.

Le projet MiLeOc de la Haute-Garonne comporte trois enjeux:

- un enjeu écologique avec la préservation des zones humides. Les restaurations réhabilitent et ralentissent la dynamique de fermeture et de comblement des mares. Ce milieu privilégié des amphibiens, des odonates et de la végétation aquatique doit être conservé au vu de leur fort déclin depuis 50 ans. Au-delà des espèces inféodées aux milieux lentiques, les mares participent aussi au maintien des populations de petite faune de plaine.
- un enjeu hydrologique avec la gestion des flux d'eau. On constate ce rôle pour le stockage d'eau durant les mois pluvieux et de restitution en plein été. Certains territoires aux enjeux d'érosion insistent sur le rôle des mares pour l'accumulation des flux d'eau au moment des pluies abondantes.
- un enjeu socio-économique avec une utilité agricole comme l'abreuvement du bétail et depuis quelques années avec la déclaration d'éléments à équivalence de Surface d'Intérêt Ecologique. Et au-delà de cette catégorie socio-professionnelle, la mare a un attrait patrimonial dans le regard du grand public.

Les mares restaurées sont sélectionnées par une priorisation des mares les plus vulnérables. Cette priorisation est l'aboutissement d'une analyse territoriale et d'une analyse écologique. L'analyse territoriale est réalisée par les chasseurs locaux qui recensent toutes les mares du territoire et décrivent leur état général. L'analyse écologique est effectuée par un agent de la Fédération qui évalue les caractéristiques biotiques et abiotiques des mares considérées vulnérables par l'analyse territoriale. Puis, l'agent contacte chaque propriétaire afin de lui expliquer le projet MiLeOc et les objectifs des restaurations de leurs mares. Les travaux de restauration sont réalisés de septembre à novembre pendant la période de faible activité faunistique et floristique et lorsque les mares sont basses en eau afin de limiter au maximum les perturbations liées aux travaux et de faciliter ces derniers.

Les principaux travaux effectués sur les mares sont :

- le débroussaillage et l'élagage afin de permettre la réouverture et la remise en lumière des mares.
- le curage partiel afin de limiter l'atterrissement et le comblement des mares. Ce curage permet d'augmenter la capacité de stockage et la qualité de l'eau.
- le reprofilage des berges et la création de pente douce facilitant l'accès pour la faune.
- la mise en défend de certaines mares afin de concilier l'abreuvement du bétail et le piétinement des berges.

Après 94 mares restaurées sur les 496 recensées, l'année 2020 est consacrée aux évaluations post-travaux des mares restaurées sur les territoires de l'AUTA et du GTC. L'objectif de cette évaluation est de visualiser la qualité des travaux après 2 ou 3 ans, d'apprécier l'impact social et enfin de poursuivre et d'améliorer le rôle de la Fédération des chasseurs auprès des partenaires locaux. Cette évaluation se concrétise par la réalisation de diagnostics fonctionnels, écologiques et sociaux.

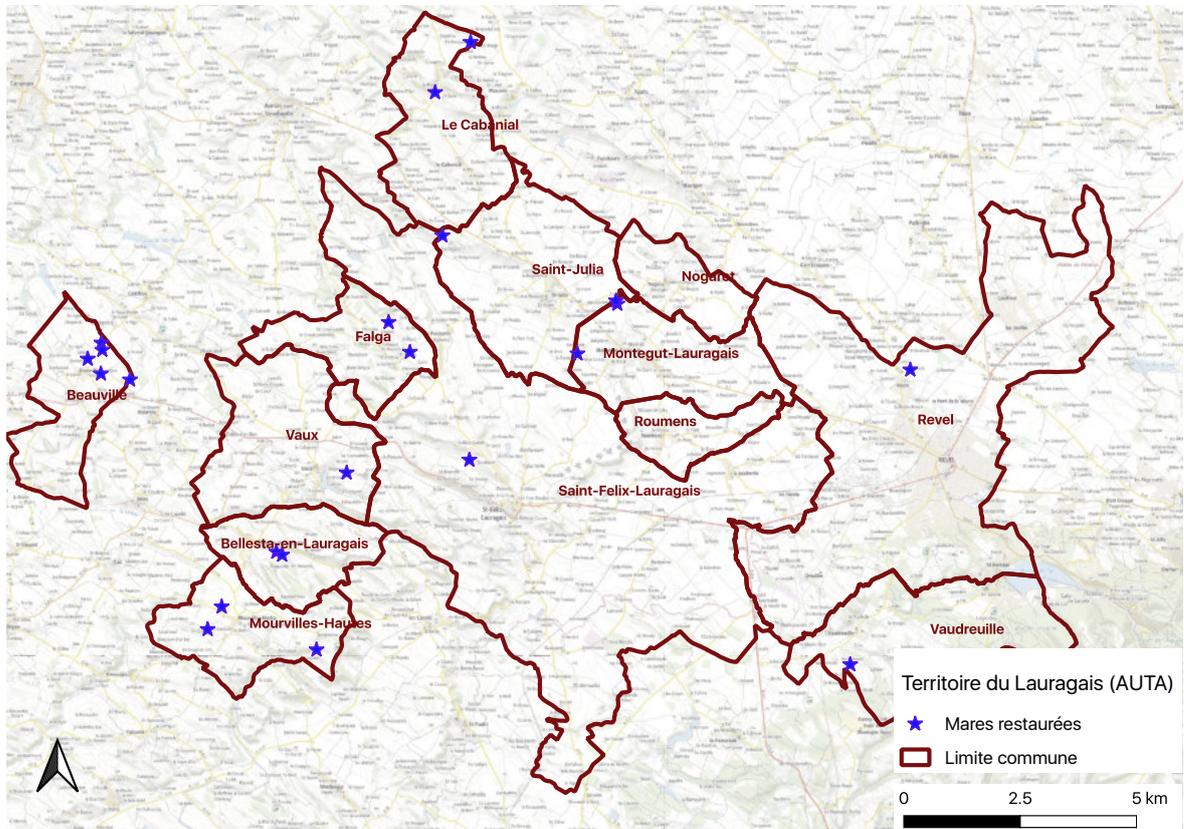


Mare à Le Cabanial dans l'AUTA 3 ans après les travaux de restauration

Ce livret a pour objectif de présenter les résultats de ces diagnostics ainsi que les perspectives d'évolution du projet.

Méthodologie et Actions

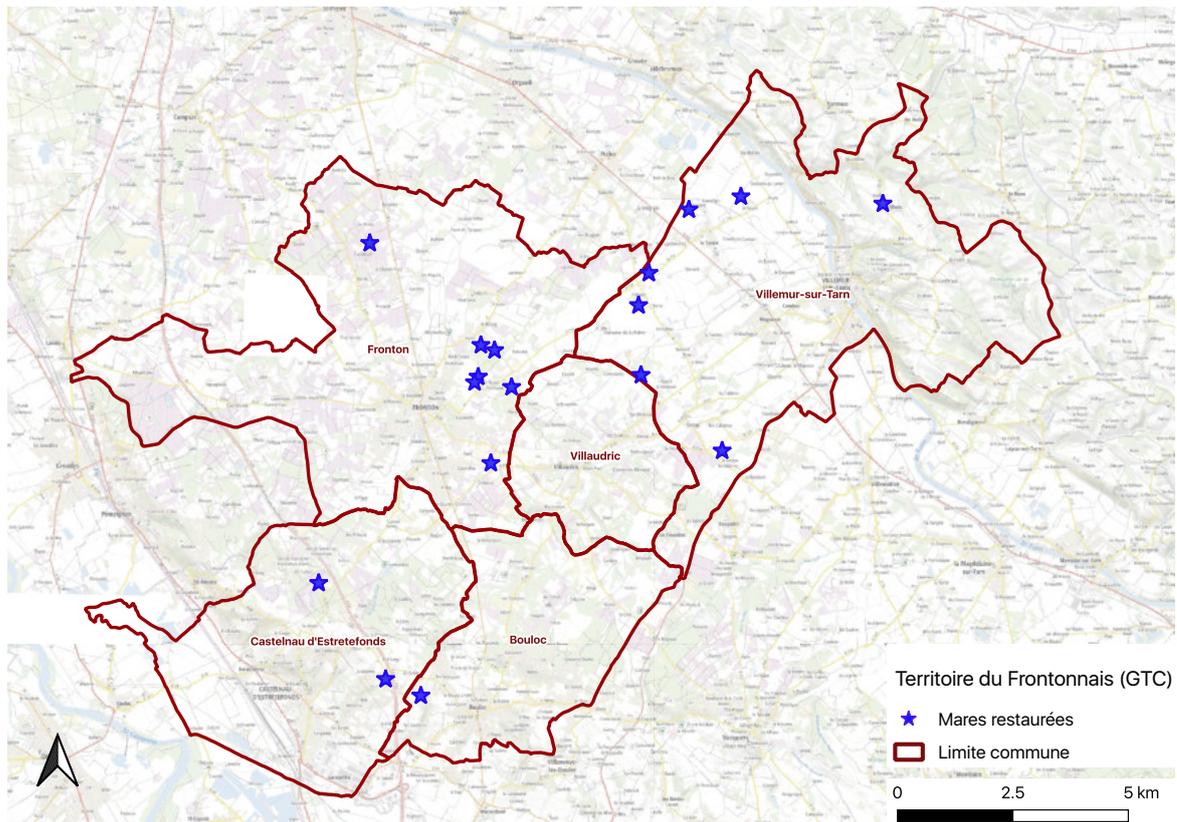
1° Restaurations réalisées sur le territoire de l'AUTA et du GTC



Carte 1 : Carte présentant les restaurations de mares réalisées sur le territoire de l'AUTA

La carte 1 montre la localisation des mares restaurées (étoile bleu) sur le territoire de l'AUTA dans le Lauragais. Il apparaît que les mares restaurées peuvent être regroupées en réseaux de mares exceptées deux, une sur la commune de Revel et une sur la commune de Vaudreuille. Toutefois, l'ensemble des mares retenues à la restauration font partie de réseaux complexes composés d'autres mares, de haies, de ruisseaux.... Ces éléments ont été pondérés lors de la priorisation.

Sur ce territoire, 116 mares ont été recensées par les chasseurs, 34 ont été diagnostiquées par un agent de la Fédération et 22 ont été restaurées.



Carte 2 : Carte présentant les restaurations de mares réalisées sur le territoire du GTC

La carte 2 montre la localisation des mares restaurées (étoile bleue) sur le territoire de Garonne, Tarn et Coteaux dans le Frontonnais. Il apparaît que les mares restaurées peuvent être regroupées en réseaux de mares. L'ensemble des mares retenues à la restauration font partie de réseaux complexes composés d'autres mares, de haies, de ruisseaux.... Ces éléments ont été pondérés lors de la priorisation.

Sur ce territoire, 67 mares ont été recensées par les chasseurs, 37 ont été diagnostiquées par un agent de la Fédération et 17 ont été restaurées. Les diagnostics ont été réalisés sur 16 mares restaurées car un propriétaire a refusé l'accès à sa mare pour réaliser les diagnostics.

2° Diagnostic fonctionnel et écologique

L'objectif de ces diagnostics est de vérifier l'impact des travaux sur la mare tant sur le plan fonctionnel qu'écologique.

Les diagnostics ont été effectués sur les 22 mares de l'AUTA et sur 16 mares du GTC.

Le diagnostic fonctionnel, réalisé sur la période de Juin 2020, consiste à un recensement des caractéristiques abiotiques et environnementales des mares. Leur alimentation en eau, leur fonction exutoire, leur environnement immédiat, la présence d'éléments de connectivité (haies,

bandes enherbées, autres zones humides...), la qualité de l'eau et l'état général de la mare (l'état des berges, l'entretien, la présence faune-flore) sont pris en compte pour l'évaluation de la fonctionnalité de la mare.

Le diagnostic écologique permet de vérifier l'impact des travaux sur la biodiversité inféodée aux mares et la faune sauvage. Pour cela, une prospection de la mare a été réalisée sur la période de Juin 2020 afin d'identifier la présence ou non d'amphibiens, d'odonates, de végétation aquatique ou d'espèces d'intérêt cynégétique (visualisation directe ou indices (traces, poils, fèces)). De plus, des appareils photos numériques ont été placés sur deux mares du GTC afin de visualiser les espèces utilisant la mare.

En complément, une photothèque a été réalisée afin de visualiser l'évolution de l'état de la mare avant et après travaux, la conservation des travaux et l'entretien des mares post-travaux. Cette photothèque permet également d'affiner le diagnostic fonctionnel en attribuant une note sur l'état général des mares : bon état, état satisfaisant, mauvais état.

A chaque diagnostic, une photo de la mare sera prise. L'orientation de la photo est primordiale et doit être la même à chaque passage.

Mare, restaurée en 2017, de Peres-Petit à Montégut-Lauragais avant et après travaux



Avant les travaux en Novembre 2016

(1 an avant les travaux)

Après les travaux en Juillet 2018

(9 mois après les travaux)

Après les travaux en Juin 2020

(2 ans et 8 mois après les travaux)

Les images de la photothèque montrent que les travaux de restauration réalisés sur la mare de Peres-Petit ont permis de redonner vie à cette mare. Comme on peut le voir, les berges ont été reprofilées et la mare est de nouveau en eau sur une période plus longue de l'année.

Mare, restaurée en 2018, Le Pouzet à Villemur-sur-Tarn avant et après travaux



*Avant les travaux en Octobre 2017
(1 an avant les travaux)*

*Après les travaux en Février 2020
(1 an et 4 mois après les travaux)*

*Après les travaux en Juin 2020 (1
an et 8 mois après les travaux)*

Les images de la photothèque montrent que les travaux de restauration réalisés sur la mare Le Pouzet ont permis de redonner vie à cette mare. Comme on peut le voir, les berges ont été reprofilées et la mare est de nouveau en eau sur un période plus longue de l'année.

3° Diagnostic social

L'objectif de ce diagnostic est de recueillir l'appréciation des acteurs impliqués dans le projet via un questionnaire et des échanges.

Les propriétaires des mares, les présidents d'ACCA, les élus (maires, conseillers départementaux), les représentants de l'Agence de l'eau et les représentants des syndicats de rivières ont été contactés.

Le questionnaire comportait des questions sur l'intérêt général des mares, sur les travaux réalisés et sur la communication du projet. Les réponses ont été recueillies lors d'entretien individuel.

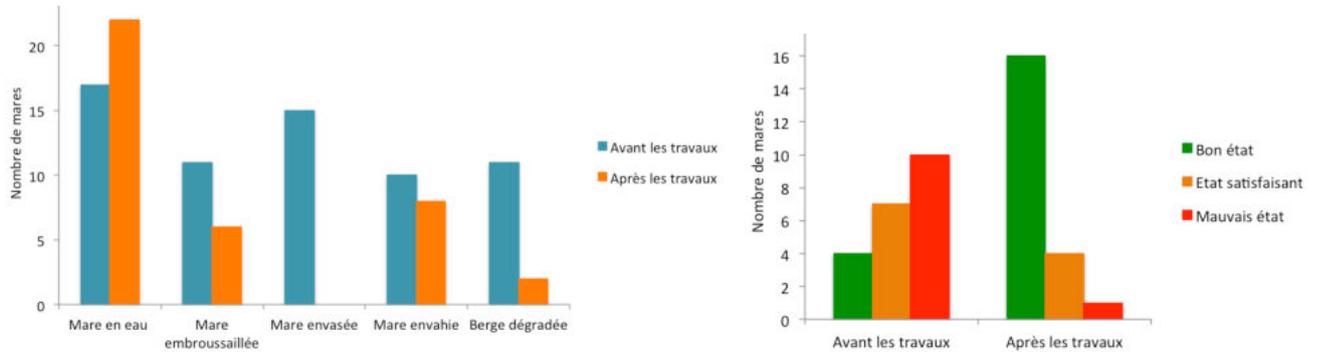


Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) dans la mare restaurée à Saint Félix en Lauragais – Juin 2020

Résultats

A ⇒ Territoire du Lauragais

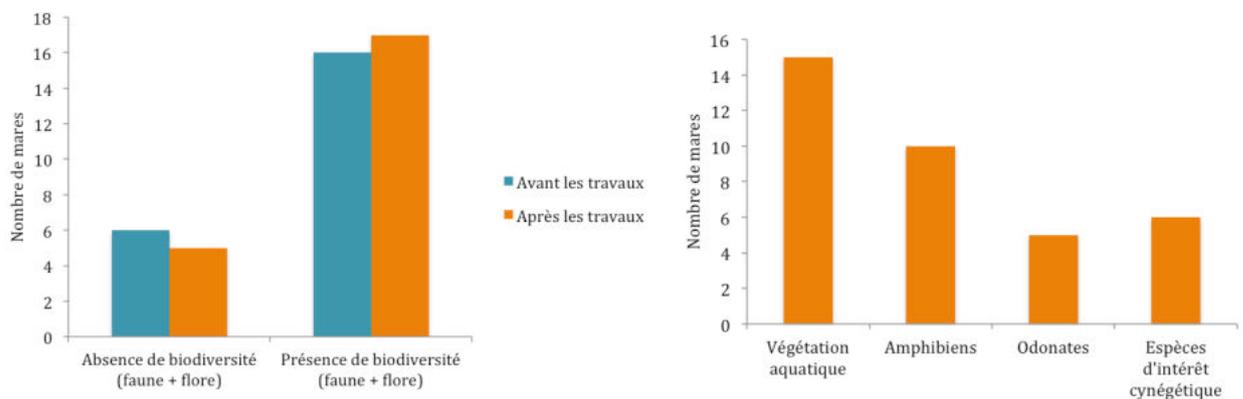
1° Impact des travaux sur l'état fonctionnel des mares



Histogramme 1 : Etat général des mares avant et après les travaux dans le Lauragais

Après les travaux, le nombre de mare en eau est plus important et moins de mares sont embroussaillées, envasées, envahies ou présentent des berges dégradées (*Histogramme 1*). Les travaux ont permis d'une part d'augmenter la capacité de stockage en eau et ainsi les mares sont en eau sur une période plus longue de l'année. D'autre part, les mares restaurées sont en bien meilleur état qu'avant les travaux (*Histogramme 1*). On peut donc conclure que les travaux ont contribué à l'amélioration des mares et de leur bon état général.

2° Impact des travaux sur l'état écologique des mares



Histogramme 2 : Etat écologique des mares restaurées dans le Lauragais

Après les travaux, le nombre de mares présentant un cortège d'espèces a augmenté (*Histogramme 2*). De plus, les mares sont visitées par des amphibiens, des odonates ou des espèces d'intérêt cynégétiques et 15 mares possèdent de la végétation aquatique (*Histogramme*

2). Malgré le dispositif établi pour l'évaluation en cette période de crise sanitaire, les mares présentent un meilleur état écologique après travaux.

3° Diagnostic social

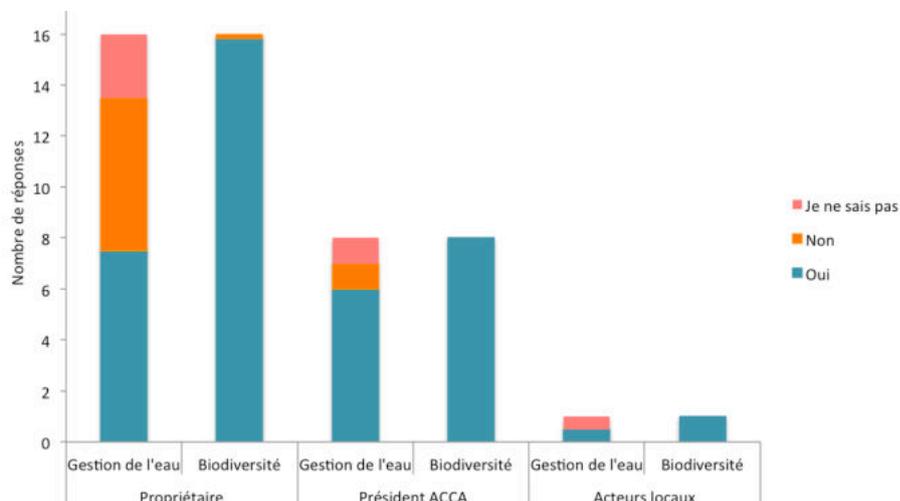
a) Satisfaction des travaux de restauration



Diagramme 1 : Satisfaction des propriétaires (à gauche, 16 répondants) et des présidents d'ACCA (à droite, 8 répondants) sur les travaux.

C'est 75% des propriétaires et 88% des présidents d'ACCA qui sont satisfaits par le projet de restaurations de mares. De cette étude sur l'AUTA, il ressort « un travail net » et un « super projet ». L'ensemble des propriétaires et des présidents d'ACCA sont satisfaits des travaux effectués, du contact avec la Fédération et de l'entrepreneur. Les avis controversés (25% des propriétaires et 12% des présidents d'ACCA) sont dus à un manque d'accompagnement après restauration en ce qui concerne la pérennité des travaux et l'entretien post-travaux des mares (Diagramme 1). Des questions demeurent auprès des propriétaires sur qui entretient la mare, comment l'entretenir et quelle est la suite du projet.

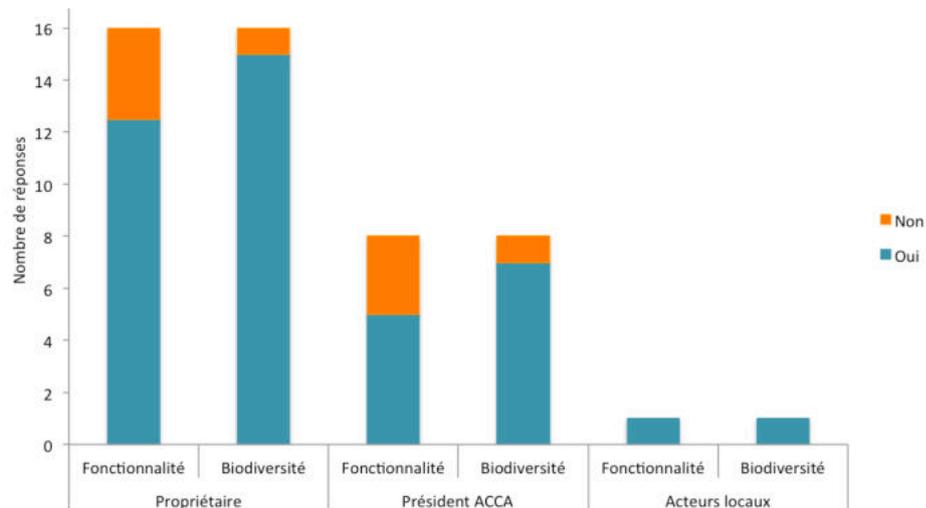
b) Intérêt des mares dans la gestion de l'eau et la biodiversité



Histogramme 3 : Selon vous, les mares ont-elles un intérêt pour la gestion de l'eau (fonction épuratrice et régulatrice) ? la biodiversité ?

L'intérêt des mares pour la biodiversité est consenti à 98% par les personnes interrogées. Concernant l'utilité des mares dans la gestion de l'eau, elle est admise par 73% des présidents d'ACCA et des acteurs locaux et par seulement 44% des propriétaires (*Histogramme 3*). Les personnes interrogées ne comprennent pas l'intérêt des mares dans la gestion de l'eau notamment dans la fonction épuratrice.

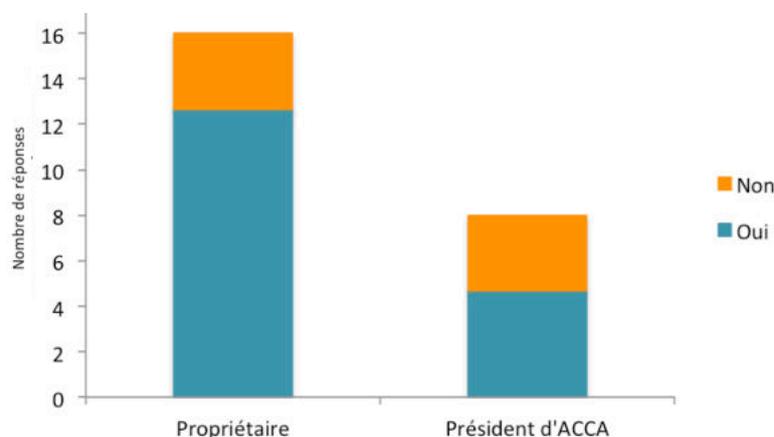
c) Intérêt des travaux pour le milieu naturel



Histogramme 4 : Pensez-vous que les travaux ont permis d'améliorer la fonctionnalité des mares ? la biodiversité ?

La majorité des personnes prospectées (84%) s'accorde pour dire que les travaux ont permis d'améliorer la fonctionnalité et la biodiversité des mares (*Histogramme 4*). Les 16 % restants ne conçoivent pas que les travaux ont spécifiquement pu améliorer la fonctionnalité des mares.

d) Communication sur le projet

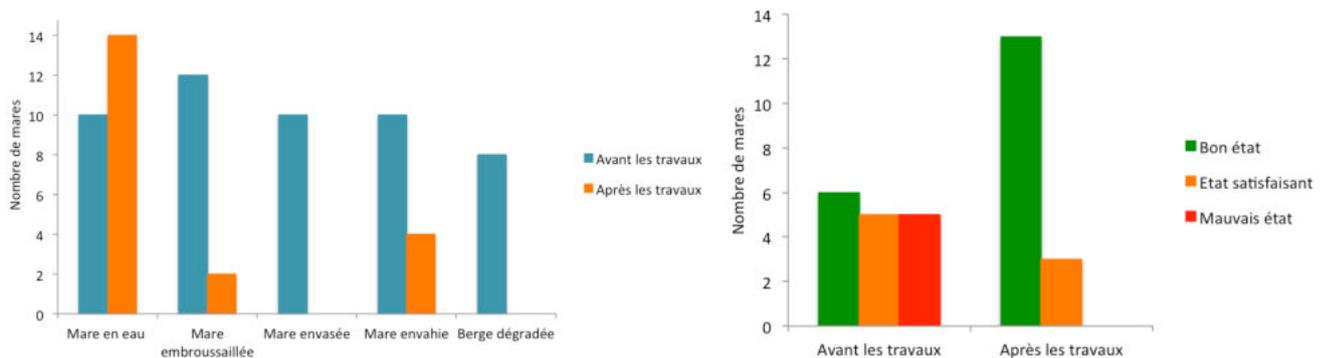


Histogramme 5 : Avez-vous reçu suffisamment d'informations (sur le projet MiLeOc, sur l'intérêt de restaurer les mares, sur la manière d'entretenir les mares, sur le suivi des mares) ?

Parmi les personnes interrogées, 75% pensent avoir reçu suffisamment d'informations sur le projet (*Histogramme 5*). Les 25% qui ne sont pas d'accord s'expliquent par un manque d'informations concernant le suivi post-travaux, la suite du projet ainsi que l'entretien des mares après les travaux comme il a été mentionné au paragraphe 3a.

B ⇒ Territoire du Frontonnais

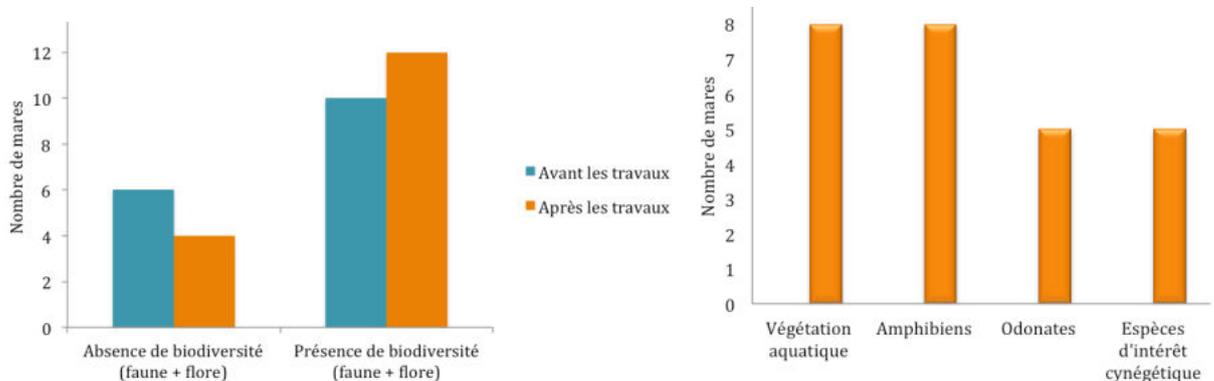
1° Impact des travaux sur l'état fonctionnel des mares



Histogramme 6 : Etat général des mares avant et après les travaux dans le Frontonnais

Après les travaux, le nombre de mare en eau est plus important et moins de mares sont embroussaillées ou envahies et aucune n'est envasée ou présente des berges dégradées (*Histogramme 6*). Les travaux ont permis d'augmenter la capacité de stockage en eau et ainsi les mares sont en eau sur une période plus longue de l'année. De plus, les mares restaurées sont en bien meilleur état qu'avant les travaux (*Histogramme 6*). On peut donc conclure que les travaux ont contribué à l'amélioration des mares et de leur bon état général.

2° Impact des travaux sur l'état écologique des mares



Histogramme 7 : Etat écologique des mares restaurées dans le Frontonnais

Après les travaux, le nombre de mares présentant un cortège d'espèces a augmenté (*Histogramme 7*). Les mares sont visitées par des amphibiens, des odonates ou des espèces d'intérêt cynégétiques et 8 mares possèdent de la végétation aquatique (*Histogramme 7*). Malgré le dispositif établi pour l'évaluation en cette période de crise sanitaire, les mares présentent un meilleur état écologique.

3° Diagnostic social

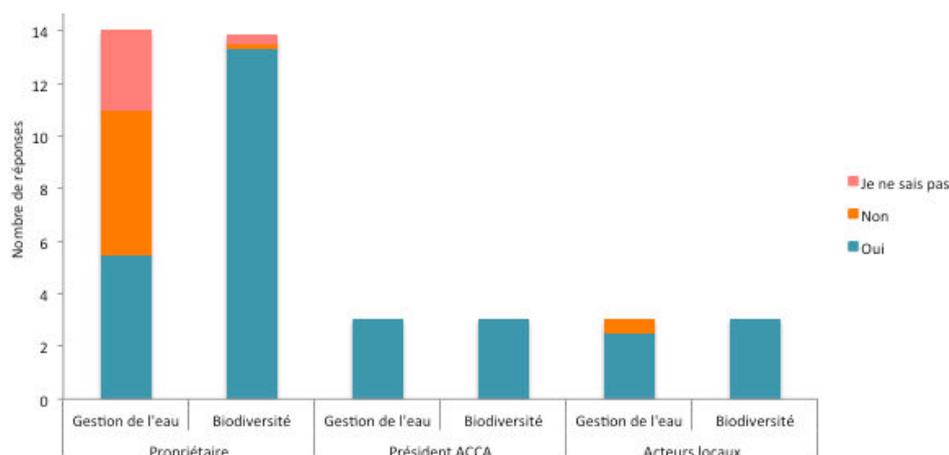
a) Satisfaction des travaux de restauration



Diagramme 2 : Satisfaction des propriétaires (à gauche, 14 répondants) et des présidents d'ACCA (à droite, 3 répondants) sur les travaux.

Parmi les personnes interrogées, 57% des propriétaires et 100% des présidents d'ACCA sont satisfaits par le projet de restaurations de mares (*Diagramme 2*). De cette étude sur Garonne, Tarn et Coteaux, il ressort « une satisfaction du projet », « un bon contact avec la Fédération » et « un projet bien mené ». Toutefois, 14 % des propriétaires non satisfaits désignent une absence de suivi post-travaux du projet, « un manque de finalité du projet », et un manque de compréhension des travaux proposés et réalisés. L'incompréhension des travaux s'explique par la différence entre les travaux souhaités par le propriétaire et les travaux réalisés par la Fédération. De plus, certains propriétaires ont signalé un mauvais contact avec l'entrepreneur. Cette analyse révèle d'une part qu'il y a un manque de communication de la Fédération sur le suivi post-travaux des mares et d'autre part un manque d'intérêt de certains propriétaires sur le projet et sur les travaux réalisés sur leurs mares.

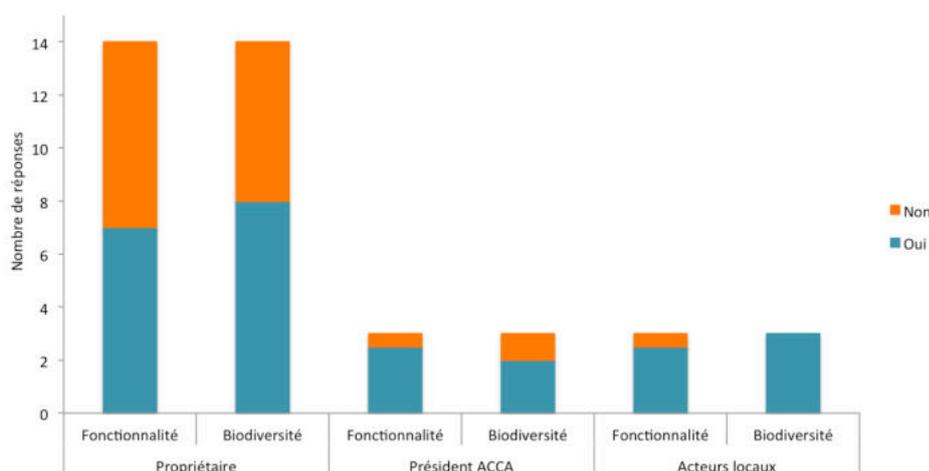
b) Intérêt des mares dans la gestion de l'eau et la biodiversité



Histogramme 8 : Selon vous, les mares ont-elles un intérêt pour la gestion de l'eau (fonction épuratrice et régulatrice) ? la biodiversité ?

Sur l'intégralité des personnes interrogées, la majorité (96%) trouve l'utilité des mares pour la biodiversité. Concernant l'intérêt des mares dans la gestion de l'eau, 96% des présidents d'ACCA et des acteurs locaux reconnaissent cette utilité alors que seulement 35% des propriétaires trouvent cette utilité des mares (*Histogramme 8*). Les acteurs interrogés ne comprennent pas l'intérêt des mares dans la gestion de l'eau notamment dans la fonction épuratrice.

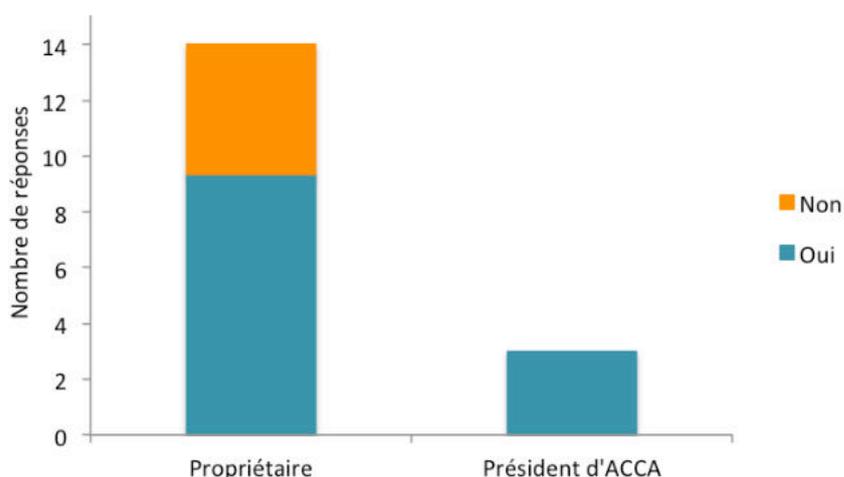
c) Intérêt des travaux pour le milieu naturel



Histogramme 9 : Pensez-vous que les travaux ont permis d'améliorer la fonctionnalité des mares ? la biodiversité ?

La majorité des personnes enquêtées (62%) affirme que les travaux ont permis d'améliorer la fonctionnalité et la biodiversité des mares (*Histogramme 9*). Les réponses négatives sont dues à l'incompréhension de l'impact des travaux sur la fonctionnalité des mares.

d) Communication sur le projet



Histogramme 10 : Avez-vous reçu suffisamment d'informations (sur le projet MiLeOc, sur l'intérêt de restaurer les mares, sur la manière d'entretenir les mares, sur le suivi des mares) ?

Les informations reçues sur le projet ont été satisfaisantes pour 71% des propriétaires et des présidents d'ACCA (*Histogramme 10*). Les personnes interrogées confient être content du premier contact avec la Fédération. Cependant, 36% des propriétaires ne pensent pas avoir reçue suffisamment d'informations notamment en ce qui concerne le suivi post-travaux, la suite du projet ainsi que des informations sur l'entretien des mares après les travaux.

Bilan des évaluations

Globalement, sur les deux territoires, les mares sont en meilleur état et ont une meilleure fonctionnalité physique, biologique, hydrologique et écologique. Les travaux ont permis notamment d'avoir des mares en eau plus longtemps dans l'année ce qui est favorable à la faune de plaine et à la biodiversité inféodées aux milieux humides. De plus, la capacité de stockage en eau des mares a augmenté après les travaux. On peut donc conclure que les travaux ont été bénéfiques à la conservation des mares.

D'après le questionnaire, la majorité des acteurs interrogés admet l'intérêt des mares pour la biodiversité et la gestion de l'eau. La majorité saisit également que les travaux ont permis d'améliorer l'état écologique et fonctionnel des mares.

Les retours concernant le projet sont majoritairement positifs. De manière générale, les présidents d'ACCA, les propriétaires et les acteurs locaux sont satisfaits des restaurations et du premier contact avec la Fédération. Bien que la Fédération a tenu informé les partenaires et les

acteurs des différentes phases du projet et a échangé avec eux sur les travaux et le projet MiLeOc, il apparait des lacunes de communication concernant la suite du projet notamment en ce qui concerne le suivi et l'entretien des mares post-travaux.

Perspectives

Cette lacune relevée lors du questionnaire permet à la Fédération de cibler les points à améliorer. Pour cela, des perspectives ont été envisagées pour la suite du projet.

Des journées de sensibilisation pour expliquer l'entretien des mares ouvert aux chasseurs et aux propriétaires peuvent être une solution pour combler le manque d'informations concernant l'entretien des mares. Il existe également une plaquette « Entretien sa mare », celle-ci pourrait être distribuée aux propriétaires et aux chasseurs.

De plus, des comités à différentes échelles sont envisagés :

- comité de pilotage avec les financeurs, les acteurs locaux (syndicat de rivière,...) et les présidents d'ACCA
- comité technique avec les syndicats de rivières, les partenaires techniques et les présidents d'ACCA
- comité de gestionnaires avec les propriétaires et les présidents d'ACCA

D'un point de vue technique, il est important de maintenir ces évaluations post-travaux au travers des diagnostics (fonctionnels, écologiques et sociales) avec une phase d'évaluation tous les 2 ans. Cette action permettra de pérenniser le projet avec un suivi post-travaux et l'entretien des mares (rappel de comment entretenir la mare et qui l'entretient) mais aussi à valoriser le projet avec des actions de communication et de sensibilisation auprès des propriétaires mais également auprès des chasseurs, des acteurs impliqués dans le projet et de la population locale.

Conclusion

Les mares sont des zones humides fragiles qui tendent à disparaître. Aujourd'hui, 30 à 50% des mares ont déjà disparu. Ce bilan est regrettable car les mares présentent des enjeux écologiques, hydrologiques et socio-économiques importants encore avérés dans cette enquête.

Du fait de leur place prépondérante dans le milieu rural et de leurs missions de gestion des espèces et de leurs habitats, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne s'investit dans la restauration et la conservation des mares.

La Fédération s'est intéressée à la restauration de mares en 2007 sur le territoire du Volvestre. A cette issue, un compte rendu de 5 années de suivi sur les mares du Volvestre a été réalisé en 2011 par Cynthia Gaumetou. De ce compte rendu est ressorti une satisfaction générale du projet et des résultats écologiques positifs sur l'ensemble des mares restaurées (30 mares restaurées). Toutefois, dans cette première analyse sur les restaurations de mares, un point négatif est apparu concernant un manque d'informations sur le suivi post-travaux du projet et sur la communication.

Cette année, une évaluation des mares restaurées a été réalisée sur le territoire de l'AUTA et de Garonne, Tarn et Coteaux. Le bilan de cette évaluation montre une satisfaction sur le projet de restaurations de mares et sur les travaux effectués. De plus, les mares restaurées sont en meilleur état fonctionnel et écologique qu'avant les travaux. Cependant, l'étude montre des lacunes sur la communication post-travaux. En effet, le bilan du diagnostic social indique un manque d'informations sur la finalité du projet relatif au suivi post-travaux et à l'entretien des mares.

En mettant en parallèle ces deux rapports, la Fédération constate des concordances. Les points positifs mis en avant en 2011 sont confirmés et renforcés en 2020 spécifiquement sur le volet communication pré-travaux (contact avec la Fédération, présentation du projet, présentation et réalisation des travaux). D'après l'enquête sociale, la place de la Fédération dans les projets environnementaux tels que MiLeOc est avérée et soulignée par le bénéfice que les restaurations de mares procurent à l'environnement et à la biodiversité. La diversité des partenaires (Agence de l'eau, Syndicats de Rivière,...) fortifie également l'implication de la Fédération dans ces projets environnementaux. Son rôle dans l'aménagement du territoire et comme structure compétente en matière de restauration et de conservation des zones humides l'incite à promouvoir ces actions à de nouveaux partenaires autant financiers que techniques. En effet, cette présence sur le territoire local ouvre à la Fédération de nouveaux partenariats.

Les points négatifs mis en avant en 2011 se retrouvent en 2020, les deux rapports évoquent un manque de communication et d'informations post-travaux sur la continuité du projet et les actions à mener (entretien). Il en ressort que la Fédération doit appuyer sur le volet communication particulièrement post-travaux.

De façon à répondre aux défaillances de communication, la Fédération s'engage dans la fin de MiLeOc 2 et dans les futurs projets MiLeOc de consacrer du temps à la tenue de comités regroupant les différents partenaires et interlocuteurs. De plus, la Fédération possède déjà des outils, comme la NewsLetters, les articles publiés sur le site de la Fédération, les diverses plaquettes existantes et la mailing list, qu'elle pourra utiliser à son avantage. Une réflexion sur une diffusion plus large des articles ou sur une fréquence de publication plus importante est en cours.

Afin de combler les défaillances d'informations et de valoriser le projet de restauration, la Fédération souhaite mener des actions de communication vers les chasseurs et les acteurs locaux mais aussi vers un public élargi. Dans cette optique, la Fédération pense à la diffusion de plaquettes informatives ou de bilans, à l'écriture d'articles pour les dépêches locales ou encore à la participation aux journées consacrées à la nature (fête de la nature, fête des mares, journée mondiale des zones humides, ...). Ces actions auront pour conséquence de transmettre des connaissances sur les milieux humides mais aussi de sensibiliser et de véhiculer les tenants et les aboutissants du projet MiLeOc ainsi que souligner la place de la Fédération dans des projets environnementaux.

D'autre part, le problème rencontré avec le prestataire sur le territoire de Garonne, Tarn et Coteaux entraîne la Fédération à choisir, dans les futurs projets MiLeOc, un prestataire affichant des compétences environnementales afin de mieux appréhender les problématiques liées aux zones humides. C'est pourquoi, la FDC31 dans son cahier des charges demandera aux prestataires des compétences dans ce domaine.

De façon générale, on s'aperçoit encore de la méconnaissance du grand public sur les rôles et bienfaits des mares dans le paysage agricole. La Fédération des chasseurs à elle seule ne peut véhiculer la bonne parole. Il sera important de réfléchir au sein des Fédérations impliquées dans le projet et au sein des instances publiques à une communication ciblant la préservation des mares. Des supports intégrant l'intervention de l'administration ou de structures comme l'Agence de l'Eau sont primordiaux.

L'implication à toutes les échelles bénéficiera à la préservation de ces milieux riches mais fragiles.

